

RÈGLEMENT RANDO GOURMANDE 2023

DU 8 AU 10 SEPTEMBRE 2023

L'inscription à la Rando Gourmande entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement établi par l'Aviron Sainte-Livrade (ASL).

Nous vous demandons de le lire attentivement et de le respecter scrupuleusement pour que la Rando soit un plaisir pour tous tout au long du week-end. Lorsque l'inscription est déléguée à une autre personne, cette dernière doit transmettre le présent règlement au participant sans que l'ASL ne puisse être tenu responsable d'un quelconque manquement.

ÉTHIQUE DE LA RANDO GOURMANDE

L'objectif de la manifestation est de promouvoir l'aviron mais aussi les richesses patrimoniales naturelles et culturelles du territoire, Sainte-Livrade-sur-Lot, le Lot évidemment, mais aussi toute sa vallée. La Rando évolue dans des paysages magnifiques pour lesquels l'ASL a obtenu des autorisations des différentes administrations. Nous avons conçu un événement écoresponsable. Nous souhaitons donc que les participants et leurs accompagnants prennent conscience de leur impact sur l'environnement et le limitent au maximum tout au long de leur parcours mais aussi dans la gestion de leurs déplacements.

Respect des personnes

Respect de soi et des autres
Respect des bénévoles qui eux aussi participent pour le plaisir
Respect de la population locale qui accueille la course
Respect de l'organisation et de ses partenaires
Respect des plaisanciers et pêcheurs présents sur le Lot

Respect de la nature

- Ne jamais rien jeter au sol ou dans l'eau
- Respecter la faune et la flore
- Ne pas crier afin d'éviter de déranger la faune sauvage
- Privilégier, pour soi et pour ses accompagnants, l'utilisation des transports en commun ou du co-voiturage



Partage et solidarité

- Venir prioritairement en aide à toute personne en danger ou en difficulté
- Soutenir les autres participants
- Respecter le parcours et les consignes, garants de votre sécurité

Exploration de ses limites

Apprendre à se connaître soi-même et être certains que le participant à les capacités physiques et techniques pour participer à une telle randonnée. Le participant assure en particulier à l'ASL savoir nager et être capable de remonter sur son bateau en cas de chute à l'eau.

ORGANISATEUR

Association AVIRON SAINTE-LIVRADE
8 Avenue de Renac
Lieu-dit Saint-Martin
47110 Sainte-Livrade-sur-Lot

L'association ASL organise la Rando Gourmande avec le concours des communes de Sainte-Livrade-sur-Lot et Casseneuil ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

ORGANISATION

Le club Aviron Sainte-Livrade a le plaisir de vous inviter à ramer sur le Lot dans sa large partie aval et amont. Dès le samedi, vous vous dirigez vers le confluent du Lot en Garonne en direction de Castelmoron-sur-Lot. Chaque méandre dévoile paysages et jardins enchanteurs. Après le Temple sur Lot, base d'entraînement de l'équipe de France d'aviron, vous ferez demi-tour devant la jolie Marina de Port-Lalande avant de rejoindre Castelmoron-sur-Lot, village typique de la région.

Le lendemain, vous remonterez le Lot en direction de Villeneuve-sur-Lot, balade au fil d'une nature paisible. Sur sa fin de parcours, le Lot s'étale dans cette plaine qui se caractérise par une mosaïque de polyculture : légumes, céréales, tabac, noisetier... et le célèbre prunier d'Ente.

Une équipe de bénévoles vous accompagne tout au long de ce week-end sportif, festif et convivial.

Nous vous attendons pour partager notre bel environnement et ses richesses locales.



LA RANDO

JOUR 0

18H00 Accueil des participants (Forfait 1) et installation à l'hébergement
20H00 Apéritif, dîner à thème

JOUR 1

08H00 Petit déjeuner au club
08h30 Accueil des participants (Forfait 2)
09H30 Visite touristique
12H30 Pique-nique servi par le club
14H00 Réunion, consignes de sécurité
14 km : Sainte-Livrade-sur-Lot - Castelmoron (Aller/Retour)
19H30 Apéritif, dîner et soirée animée

JOUR 2

08H00 Petit déjeuner au club
08h30 Accueil des participants (Forfait 3)
09H00 Réunion, consignes de sécurité
09H30 26 km : Sainte-Livrade-sur-Lot - Bias (Aller/Retour)
12H30 Apéritif puis repas au Club

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de la randonnée et d'être bien préparé pour cela.

La Rando est ouverte aux licenciés, de toutes nationalités. Les non-licenciés peuvent souscrire une licence de courte durée auprès de l'ASL et ainsi accéder à l'inscription.

LE MATÉRIEL CONSEILLÉ OU OBLIGATOIRE

L'ASL conseille aux participants de se munir du matériel listé ci-après :

- Tenue légère,
- Tenue chaude,
- Tenue de pluie,
- Casquette ou chapeau,
- Réserve d'eau de 1 litre minimum,
- Crème solaire écoresponsable,
- Sac étanche,

POUR DES RAISONS ÉCOLOGIQUES, AUCUN Gobelet jetable ne sera présent sur l'ensemble du weekend.

VOTRE Gobelet personnel est donc obligatoire.



Le rameur devra obligatoirement :

- être joignable à tout moment avant, pendant et après la randonnée,
- garder son téléphone allumé,
- s'interdire d'activer le mode avion de son téléphone.

Une batterie externe est fortement conseillée.

LES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment les parcours, les horaires, les lieux de pause, etc..., sans préavis, si les circonstances l'exigent.

En cas de force majeure, de conditions climatiques trop défavorables ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de :

- différer le départ de quelques heures au maximum,
- modifier les parcours,
- annuler la randonnée,
- arrêter la randonnée en cours.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, un remboursement des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation.

INSCRIPTIONS

Modalités d'inscription

L'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription qui peut être transmis par voie postale ou par email. Le paiement de l'inscription pourra être fait par chèque ou par virement bancaire. L'inscription sera définitive uniquement après réception du règlement et acceptation du présent règlement.

La date limite des inscriptions, sous réserve de places disponibles, est fixée au 31 août 2023.

Pour cette année 2023, l'ASL a plafonné à 120 le nombre de participants.

Toute demande d'annulation d'inscription pour raison médicale devra être accompagnée d'un certificat établi par un médecin. Elle ne donnera pas lieu à remboursement et les frais d'inscription seront reportés sur l'édition 2023 de la Rando Gourmande après déduction des frais irrécupérables engagés par l'ASL au jour de l'annulation.

Toute demande d'annulation d'inscription pour cas de force majeure sera soumise à l'appréciation de l'ASL qui proposera les conditions de remboursement et/ou de report sur l'édition suivante au cas par cas.



Toute demande d'annulation d'inscription pour convenance personnelle ne donnera lieu à aucun remboursement et aucun report sur l'édition suivante.

ASSURANCES

Responsabilité civile

L'ASL a souscrit une assurance responsabilité civile. Cette assurance responsabilité civile garantie les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident

Chaque concurrent doit obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du participant.

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la randonnée, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Selon la loi informatique et liberté du 6 août 1978 (loi française), et conformément au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), tout concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant.

Les informations sont recueillies dans le cadre d'une inscription à la Randonnée Gourmande, pour les besoins de l'organisation, et notamment celui d'identifier individuellement chaque concurrent afin de lui communiquer avant, pendant ou après l'évènement toute information liée à sa participation.

Selon la loi informatique et liberté du 6 août 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification sur toutes les informations vous concernant. Ces informations sont utilisées uniquement à l'intérieur de l'organisation et concernent des données techniques telles que votre e-mail. L'organisation n'utilise en aucun cas vos données à d'autres fins.

Vous pouvez également être retiré des listes de diffusion de l'ASL sur simple demande par email ou par courrier postal.

